

RÉUNION DE QUARTIER SAINT-JOSEPH/MITTELHARTH



La rue du Stauffen.



Le domaine viticole.



L'église Saint-Joseph.

24 AVRIL
2025

Au nord-ouest de Colmar, une région qui était autrefois principalement occupée par des moulins à blé a connu une évolution pendant l'essor des manufactures textiles au 19^e siècle. Le quartier voit le jour en 1861 suite à la construction de la gare de Colmar-Munster. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la cité de France, la cité Langfurch et la cité de la Mittelharth prennent forme.

Aujourd'hui, ce quartier, d'une superficie de 7,79km², est en constante évolution et offre un cadre de vie agréable. Un lieu où les Colmariens profitent des structures sportives comme le pôle sportif de la Waldeslust, ou flânent dans les rues lors du marché du samedi matin (8h30-13h) autour de l'église Saint-Joseph.



Le collège Pfeffel au début 20^e siècle.
©Archives municipales de Colmar/DR



SERVICES EN LIGNE

De nombreuses démarches administratives sont désormais réalisables sur internet par les usagers. Simples et rapides, ces opérations évitent les temps d'attente à la Mairie!

Nouvelle carte d'identité

Nouveau! La carte d'identité (format carte de crédit) est accessible même avant expiration de l'ancienne. Elle est valable 10 ans pour les majeurs. La pré-demande s'effectue en ligne sur ants.gouv.fr. Elle permet d'activer l'identité numérique en mairie (durée 5 ans) et donne la possibilité d'intégrer permis, carte vitale dématérialisée et procuration de vote. **Anticipez vos démarches!** N'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches, les délais peuvent s'allonger selon les périodes de l'année. À partir du 1^{er} septembre, la prise de rendez-vous sera obligatoire pour toute demande de titre d'identité à la Mairie et à la Mairie Annexe.

Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès: effectuez directement votre demande en ligne.

Recensement citoyen

Tout jeune français a l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

Pré-demande de Pacte civil de solidarité

Mode d'emploi: saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur service-public.fr



*Des difficultés à réaliser vos démarches en ligne ?
Des conseillers numériques sont là pour vous aider.
Prenez rendez-vous sur colmar.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.*

Les démarches sont à réaliser sur colmar.fr, rubrique démarches en ligne.

BIEN VIVRE DANS MA VILLE



LA MUNICIPALITÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

Permanences du Maire

Le Maire de Colmar favorise un contact direct avec ses concitoyens. Il organise ainsi plusieurs permanences chaque mois, à la Mairie et dans les quartiers.

Les prochaines dates :

- **Jeudi 22 mai 2025** - Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30 (accueil de 7h30 à 8h20)
- **Jeudi 5 juin 2025** - Mairie annexe - Quartier ouest, 5a rue de Zurich (accueil dès 8h)
- **Jeudi 12 juin 2025** - Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30 (accueil de 7h30 à 8h20)

À noter: pour faciliter la préparation à l'entretien, vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne sur colmar.fr au minimum 48h avant la date de la permanence à laquelle vous souhaitez vous rendre.

Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public et retransmises en direct sur la page Facebook de la Ville, ainsi que sur la chaîne locale TV7.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le **lundi 19 mai 2025 à 18h30**.

Facebook live

Le Maire vous donne rendez-vous tous les premiers lundis du mois à 19h sur la page Facebook de la Ville de Colmar.

Durant cette session, il répond en direct aux diverses interrogations concernant la vie municipale et l'actualité locale. Vous pouvez également poser vos questions à l'avance: mairie@colmar.fr

Le prochain Facebook live du Maire, se tiendra le **lundi 5 mai 2025 à 19h**.



DES DISPOSITIFS D'AIDES

Pour accompagner au mieux ses habitants, la Ville de Colmar propose différents dispositifs d'aides et services. Quelques exemples :

Une aide pour l'acquisition d'un vélo neuf

Moyen de transport plus propre et plus économique, le vélo est un outil précieux au service de la transition écologique. Afin de valoriser son utilisation, la Ville de Colmar a mis en place un dispositif d'aide, en octroyant une subvention pour l'achat d'un vélo neuf par foyer. La participation financière à l'acquisition d'un vélo neuf sera de 120€ maximum. Dans le cas de l'achat d'un vélo à assistance électrique, elle sera de 200€ pour la première demande de participation du foyer ou de 100€ pour les foyers ayant déjà bénéficié d'une participation de la Ville pour l'acquisition d'un vélo « classique ».

Aide à la scolarité

Afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat des familles colmariennes et de les aider à faire face aux dépenses liées à la scolarisation des enfants, la Ville de Colmar attribue une aide financière en septembre aux familles colmariennes dont un enfant entre en école élémentaire ou au collège. Une prime de 75€ est prévue pour un enfant qui entre en CP. Pour un enfant entrant en 6^e, la prime est de 100€. Ces mesures concernent aussi bien les établissements publics que privés.

Le ciné pass

La Ville de Colmar propose un ciné pass permettant de bénéficier de tarifs réduits au cinéma. Le dispositif concerne trois tranches d'âge :

- Les juniors (6 à 15 ans révolus)
- Les seniors (60 à 69 ans révolus)
- Les seniors plus (70 ans et plus)

Le ciné pass est utilisable au cinéma CGR de Colmar et est valable un an à compter de la date d'achat. **La distribution des ciné pass se fait désormais à la Maison des associations : les mardis de 14h à 17h30, les mercredis de 9h à 12h, les jeudis de 14h à 17h30.**



Des poules pour réduire les déchets

Colmar Agglomération, dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, s'est engagée dans une démarche de réduction à la source des déchets des ménages. Elle propose gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace extérieur pour les accueillir, un couple de poules pondeuses. Deux poules consomment environ 300 g de biodéchets/jour, soit sur une centaine de kg de biodéchets produits par un ménage de deux personnes sur une année.

Retrouvez tous les dispositifs d'aides et effectuer vos démarches sur colmar.fr et aggl-colmar.fr

DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE



La collectivité et ses partenaires investissent, année après année, pour rendre le quartier agréable et pour moderniser les équipements. Voici les opérations les plus importantes réalisées en 2023 et 2024 dans le quartier Saint-Joseph/Mittelharth.

Voirie

En 2023 et 2024, le renouvellement de la couche de roulement et des travaux de végétalisation ont été réalisés sur la **route d'Ingersheim** et la **rue de la Liberté**. *Coût total: 824322€.*

Des travaux d'aménagement de voirie et de végétalisation ont concerné la **rue du Muscat**. *Coût total: 400690€.*



La route d'Ingersheim.

Éclairage public et signalisation

En 2023 et 2024, les luminaires énergivores ont été remplacés par de nouveaux luminaires dotés de Leds dans plusieurs rues du quartier. *Coût total: 153000€.*

Des rénovations de l'éclairage et de l'enfouissement des lignes Télécom ont également été réalisés dans la **rue du Muscat**. *Coût: 70000€.*

Électricité

En 2023 et 2024, le renforcement du réseau HTA a été réalisé **rue Victor Huen, rue Charles Grad, rue Sainte-Catherine et rue Saint-Joseph**. *Coût total: 109500€.*

En 2023 et 2024, le réseau basse tension de la **rue des Abeilles et des Hirondelles et la rue Saint-Joseph** a été renforcé. *Coût total: 150000 €.*



Gaz

En 2023, le réseau a été renouvelé dans la **rue Joseph Duhamel et la rue Émile Macker**. *Coût: 190000€.*

En 2024, des travaux sur le réseau ont été effectués à la **cit  de France et dans la rue Daniel Blumenthal**. *Coût: 23700€.*

Eau

En 2023 et 2024, sur la **route d'Ingersheim**, le réseau a été réhabilité et renouvelé.

Coût total: 942000€.



Loisirs et sport

En 2023 et 2024, le **stade de la Mittelharth, le gymnase Pfeffel et le p le sportif de la Waldeslust** ont b n fici  de travaux d'entretien et d'am lioration avec notamment l'entretien des terrains de tennis et la construction de deux courts de padel pour le p le sportif de la Waldeslust. *Coût total: 351000€.*



Les terrains de tennis du stade de la Mittelharth.

Enseignement



En 2023 et 2024, l'** cole maternelle Les Muguets et le groupe scolaire Pasteur** ont b n fici  de travaux d'entretien et d'am lioration.

Coût total: 46158€.



L' cole maternelle Les Muguets.

Petite enfance

En 2023 et 2024, des travaux d'entretien et d'am lioration ont  t  r alis s   la **structure multi-accueil Les Marmottes**.

Coût total: 95143€.

Cultes

En 2023, des travaux de restauration ont  t  r alis s sur l'** glise Saint-Joseph** avec la fin des travaux de restauration des absidioles (petites chapelles) en 2024. *Coût total: 176430€.*

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS



Éric Straumann
Maire de Colmar
Président de Colmar Agglomération



Odile Uhrich-Mallet
1^{re} Adjointe au Maire de Colmar
En charge de l'urbanisme, de l'équité
territoriale et de la transition énergétique



Pascal Sala
En charge du commerce,
de l'artisanat et de l'occupation
du domaine public



Sybille Berthet
En charge de la jeunesse,
de l'enfance et de l'éducation



Christian Meistermann
En charge de la voirie, de l'espace public,
du développement durable,
des espaces verts et des milieux naturels



Nathalie Prunier
En charge de la solidarité,
des personnes âgées,
du handicap et de la santé



Michel Spitz
En charge de la culture,
des arts et du patrimoine



Frédérique Schwob
En charge de l'attractivité,
du marketing territorial
et de l'innovation



Olivier Zinck
En charge des finances, de la prospection
budgétaire, de la commande publique
et des affaires juridiques



Michèle Sengelen-Chiodetti
En charge de la vie citoyenne,
des affaires civiles, des ressources
humaines et des relations internationales



Barbaros Mutlu
En charge des sports et des loisirs



Emmanuella Rossi
En charge de la sécurité
et de la médiation



Frédéric Hilbert
En charge de la mobilité douce
et urbaine et des déplacements
à vélo



Alain Ramdani
En charge de la Politique de la ville

UNE VILLE PROPRE EST L'AFFAIRE DE TOUS!



HYGIÈNE PUBLIQUE

Les moustiques tigres

Présents en France depuis 2004, les moustiques tigres sévissent désormais sur 70% du territoire français. Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence. **Pas d'eau stagnante = pas de moustiques !**

Il faut donc :

- Vider une fois par semaine: coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier), gamelles, abreuvoirs pour animaux, bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine...
- Entretien gouttières, rigoles et chenaux (curage), pièges à sable, bondes d'évacuation.
- Ranger à l'abri de la pluie: jouets d'enfant, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles.

Vous pensez avoir reconnu un moustique tigre? Rendez-vous sur le site suivant, pour plus d'informations :

signalement-moustique.anses.fr

En lien avec la Brigade verte, des opérations de démoustication peuvent avoir lieu selon les cas de maladies déclarées.

Les pigeons

Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons. Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Par ailleurs, le nourrissage de pigeons avec du pain ou autres aliments encourage l'apparition d'animaux comme les cafards ou les rats.

Enfin, le nourrissage est une mauvaise pratique car notre nourriture n'est pas adaptée à leur alimentation. Le pigeon reste un animal sauvage et est capable de trouver seul de quoi se nourrir. Vous pouvez installer des pics aux endroits de repli des pigeons. Le cas échéant, il est conseillé de prendre contact avec des sociétés spécialisées.

Retrouvez tous les détails sur colmar.fr, dans la rubrique Hygiène publique ou contactez le service par mail à hygiene@colmar.fr



Collecte des déchets

Depuis 2024, les collectes des déchets (ordures ménagères et biodéchets) sont réalisées sur 5 jours, du lundi au vendredi, contre 6 jours auparavant. Merci de sortir vos bacs la veille au soir après 20h et de les rentrer dès que possible après le passage du camion. Utilisez les sacs biodégradables pour les biodéchets et les sacs poubelle pour les ordures ménagères.

Retrouvez le calendrier sur colmar.fr et agallo-colmar.fr

Généralisation du service anti-tag

La Ville enlève les tags dessinés sur les bâtiments publics (gommage, enlèvement de la peinture...). Elle enlève les tags chez les particuliers si ces derniers ont au préalable déposé une plainte au commissariat central de la police nationale.



Salubrité publique et déjections canines

Sur simple appel gratuit au N° Vert 0 800 800 731 les demandes en matière d'enlèvement de petits détritus (papiers gras, canettes, etc.) ainsi que des déjections canines seront traitées rapidement. Les propriétaires de chiens peuvent retirer gratuitement des sacs en plastique, à la Mairie, pour récupérer les déjections de leurs animaux.

Les ateliers municipaux et communautaires

Vous y trouverez de nombreux services et le matériel nécessaire au tri des déchets: badge déchetterie, bio-seau, sacs biodéchets, cabas de tri (bouteilles et plastique), guide du tri.

1 avenue de la Foire aux vins, à Colmar
Tél. 03 89 24 66 99

Lundi: de 8h30 à 12h

Mardi au jeudi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mairie de Colmar

1 place de la Mairie - Tél. 03 89 20 68 68

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

Antenne ouest (annexe)

5a rue de Zurich - Tél. 03 89 79 51 93

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Le marché Saint-Joseph



L'école Louis Pasteur.

- Retrouvez tous les services et informations pratiques pour les habitants sur colmar.fr et aggl-colmar.fr
- Envie de sortir à Colmar? Consultez l'agenda des sorties (spectacles, manifestations, concerts, expositions...) sur agenda.colmar.fr